

PRÉAVIS MUNICIPAL 2021 - 2026 / N° 60

DEMANDE DE CRÉDIT RELATIVE À LA VÉGÉTALISATION DE LA GRAND-RUE PAR L'INSTALLATION DE MODULES VÉGÉTALISÉS ET LA PLANTATION D'UN ARBRE EN PLEINE TERRE

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 336'500.— TTC pour la végétalisation de la Grand-Rue par l'installation de modules végétalisés et la plantation d'un arbre en pleine terre.

1 PRÉAMBULE

La Grand-Rue constitue l'artère principale du centre historique de Rolle, véritable colonne vertébrale commerciale et résidentielle du bourg. Lors de son réaménagement, cet axe a fait l'objet d'un traitement entièrement minéral, respectant les choix urbanistiques de l'époque qui privilégiaient l'absence de végétation pour préserver l'unité architecturale de l'ensemble.

Cependant, face à l'évolution climatique et aux préoccupations exprimées par les citoyens ces dernières années, cette configuration présente aujourd'hui certains défis. En période estivale, la rue connaît des températures plus élevées que les espaces environnants, créant un inconfort thermique qui affecte l'usage de la rue et l'attractivité commerciale du centre-ville.

La Municipalité souhaite donc compléter cet aménagement par des interventions ciblées et réversibles, tout en préservant le concept global et initial de la rue. La végétalisation de la Grand-Rue répond dès lors à un enjeu d'adaptation aux changements climatiques. Ce projet s'inscrit ainsi dans la continuité des engagements du Plan climat communal rollois, adopté en 2023, et traduit concrètement la volonté municipale d'améliorer le confort thermique urbain et le cadre de vie.

Compte tenu des contraintes techniques liées à la densité des infrastructures souterraines, l'installation de modules végétalisés à même le sol s'impose comme la solution la plus appropriée pour introduire de la végétation dans cet espace urbain dense.

Il convient de rappeler que la Grand-Rue de Rolle bénéficie d'une inscription à l'Inventaire fédéral des sites construits (ISOS) avec un objectif de sauvegarde « A », qui souligne l'importance nationale de ce tissu urbain. Elle figure également dans l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques (IVS), en tant qu'axe structurant du bourg historique. Ces classements impliquent une attention particulière dans la conception des interventions :

comme mentionné précédemment, le projet a donc été pensé dans une logique de réversibilité, sans modification pérenne de l'espace public ni altération des structures historiques existantes.

2 DESCRIPTION DU PROJET

2.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ce projet de végétalisation s'inscrit directement dans les objectifs du Plan climat communal rollois adopté en 2023, qui prévoit des mesures concrètes pour atténuer les effets du réchauffement climatique, renforcer la biodiversité urbaine et améliorer la qualité de l'air. Il traduit également la volonté municipale d'accompagner la transition écologique en valorisant les espaces publics existants et en soutenant l'attractivité économique du centre-ville.

L'intervention vise à agir de manière ciblée, en introduisant une végétalisation adaptée à ce contexte urbain dense, sans remettre en cause les caractéristiques fonctionnelles de la rue.

2.2 CONTRAINTES ET CONTEXTE PATRIMONIAL

Les recensements patrimoniaux de la Grand-Rue impliquent de préserver la structure historique du site, ses perspectives urbaines et son ambiance générale. Toute intervention doit s'inscrire avec sobriété et éviter de porter atteinte à l'équilibre patrimonial du centre. Le projet a été élaboré dans cet esprit, avec des solutions modulaires et réversibles, permettant d'introduire de la végétation sans modifier durablement l'espace.

L'inscription à l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques (IVS) constitue un témoignage important de l'évolution urbaine rolloise, dont la lisibilité doit être préservée. Les interventions prévues respectent cette contrainte, en maintenant l'alignement des circulations et les perspectives longitudinales de la rue.

Sur le plan technique, la densité des réseaux souterrains constitue une contrainte majeure. La Grand-Rue concentre l'essentiel des infrastructures techniques de la ville : canalisations d'eau potable, d'eaux usées et pluviales, conduites de gaz, etc. Cette situation rend impossible la plantation d'arbres en pleine terre sur l'ensemble de l'axe. L'installation de modules de végétalisation permet d'introduire de la végétation sans engager de travaux lourds ni porter atteinte aux réseaux existants.

2.3 SOLUTION PROPOSÉE

2.3.1 Modules de végétalisation

Afin de concilier ces contraintes techniques et patrimoniales avec les objectifs climatiques, la Municipalité propose l'installation de dix-huit modules de végétalisation mobiles. Ces derniers associent des bacs plantés à des bancs intégrés, créant à la fois des îlots de verdure et des espaces de convivialité. Leur conception modulaire permet de les adapter précisément à la configuration de la rue, sans nécessiter d'intervention sur les sous-sols.

Les modules seront réalisés en acier thermolaqué, un matériau durable et robuste garantissant leur longévité dans le temps. Ils seront implantés de manière à renforcer le confort des usagers, tout en créant des zones d'ombre ponctuelles. Ce dispositif végétalisé contribuera également à améliorer la qualité de l'air et à favoriser la biodiversité urbaine, par l'introduction de plantations adaptées au contexte local.





Figure 1 : Type de modules prévus



Figure 2 : Illustration d'aménagement prévu (extrait)

2.3.2 Plantation ponctuelle en pleine terre

Le projet prévoit néanmoins une exception aux contraintes précitées : à l'angle de l'Avenue de la Gare, devant le numéro 2, les conditions permettent d'envisager une plantation en pleine terre. En effet, la largeur du trottoir et la moindre densité des réseaux souterrains dans ce secteur offrent cette possibilité. Une fosse d'environ 13 m³ sera réalisée, nécessitant la déviation partielle d'une conduite d'eau potable. L'arbre choisi sera issu d'une essence adaptée aux contraintes urbaines, comme un *Morus alba* « Fruitless » (circonférence 20/25 cm, soit 7-8 cm de rayon), qui sera taillé annuellement par le service Voirie et espaces verts (SVEV) afin de garantir une forme adaptée aux différents usages (gabarit routier, voisinage, croissance, etc.).

Cette plantation ponctuelle démontre la volonté municipale d'exploiter chaque opportunité pour renforcer la végétalisation en pleine terre, même de manière localisée.

2.4 PRÉSERVATION DES FONCTIONNALITÉS EXISTANTES

Le projet a été conçu de manière à préserver l'ensemble des places de stationnement existantes. Aucun emplacement n'est supprimé dans le cadre de cette intervention, ce qui permet de maintenir l'accessibilité au centre-ville pour les clients des commerces et les usagers du quartier.

Les modules seront positionnés de manière à ne pas nuire au fonctionnement des caméras de surveillance existantes. Une coordination spécifique a été réalisée afin de garantir le bon fonctionnement des équipements de vidéoprotection, sans restriction de champ visuel.

3 ASPECTS FINANCIERS

Le projet de végétalisation de la Grand-Rue représente un investissement réparti entre deux volets principaux : d'une part, la fourniture et la pose de modules végétalisés ; d'autre part, la plantation d'un arbre en pleine terre.

3.1 MODULES DE VÉGÉTALISATION

Pour les modules végétalisés, l'adjudication a été effectuée selon la réglementation en vigueur en matière de marchés publics. Trois lots distincts ont été attribués : la serrurerie pour les éléments en acier, la menuiserie pour les assises en bois et le jardinage pour la plantation des végétaux. Ces prestations représentent un montant total arrondi, toutes taxes comprises, de Fr. 299'100.--.

Mobilier (serrurerie)

Jardinière en acier	Fr. 148'100.00
Rabais -3%	./.
Total HT	Fr. 143'657.00
TVA 8.1%	Fr. 11'636.22
Total TTC	Fr. 155'293.22

Menuiserie

Bancs en bois	Fr. 24'700.00
Decks en bois	Fr. 9'600.00
Dossiers en bois	Fr. 9'200.00
Livraison	Fr. 6'500.00
Rabais -3%	./.
Total HT	Fr. 48'500.00
TVA 8.1%	Fr. 3'928.50
Total TTC	Fr. 52'428.50

Jardinage

Kits de plantations pour jardinières	Fr. 17'310.00
Fourniture et plantation de petits arbres	Fr. 39'520.00
Fourniture et plantation de plantes vivaces	Fr. 8'330.00
Livraison	Fr. 22'000.00
Rabais -3%	./.
Total, HT	Fr. 84'545.20
TVA 8.1%	Fr. 6'848.16
Total TTC	Fr. 91'393.36

Total TTC, arrondi	Fr. 299'100.00
---------------------------	-----------------------



3.2 PLANTATION D'UN ARBRE EN PLEINE TERRE

Concernant la plantation d'un arbre en pleine terre devant l'Avenue de la Gare 2, les travaux comprennent la création d'une fosse spécifique avec adaptation partielle des réseaux existants. Ces interventions, qui incluent les travaux de génie civil ainsi que la fourniture et la plantation de l'arbre, représentent un coût total Fr. 21'400.00 toutes taxes comprises.

Génie civil	
Installation de chantier	Fr. 950.00
Dévoiemnt conduite	Fr. 8'100.00
Fosse à arbre	Fr. 9'905.00
Divers	Fr. 640.00
Total brut HT	Fr. 19'595.00
Rabais -3%	./.
Escompte -2%	./.
Total net HT	Fr. 18'627.01
TVA 8.1%	Fr. 1'587.20
Total TTC	Fr. 20'214.20
Plantation	
Morus alba "Fruitless"	Fr. 1'106.00
Total brut HT	Fr. 1'106.00
TVA 8.1%	Fr. 89.59
Total TTC	Fr. 1'195.59
Total TTC, arrondi	Fr. 21'400.00

4 RÉCAPITULATIF DES COÛTS

Le coût global du projet prend en compte la fourniture et la pose des modules végétalisés, la plantation ponctuelle d'un arbre en pleine terre ainsi qu'une provision pour les imprévus, conformément aux bonnes pratiques en matière de gestion de projet.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des coûts liés à cette opération :

Modules de végétalisation	Fr. 299'100.00
Plantation d'un arbre	Fr. 21'400.00
Sous-total TTC, arrondi	Fr. 320'500.00
Divers et imprévus (5 %)	Fr. 16'025.00
Total préavis TTC, arrondi	Fr. 336'500.00

5 AMORTISSEMENT

Le montant total de l'investissement sera amorti sur 10 ans conformément aux Directives de la Direction des Affaires Institutionnelles et des Communes (DGAIC) qui précise que tous les préavis soumis aux Conseils dès le 1^{er} janvier 2024 doivent appliquer les nouvelles règles comptables d'amortissement du « MCH2 ».



6 RÉALISATION DES TRAVAUX

6.1 PHASAGE DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en coordination avec les Services techniques communaux, tout en minimisant les perturbations pour les commerces et les riverains. Un phasage par tronçons permettra de maintenir l'accessibilité et la circulation pendant la durée du chantier.

6.2 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entretien des modules végétalisés et des plantations est pris en compte dans la stratégie de gestion des espaces publics de la Ville. Dans un premier temps, cet entretien sera assuré par les fournisseurs dans le cadre des garanties contractuelles, ce qui permettra d'assurer une bonne prise en charge de la végétalisation lors des premières années d'exploitation. À l'issue de cette période, l'entretien courant sera repris par le service de la Voirie et des espaces verts (SVEV).

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

vu le préavis municipal 2021 - 2026 / N° 60 du 18 août 2025,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le présent préavis et accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 336'500.-- pour réaliser les travaux de végétalisation de la Grand-Rue ;
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte MCH2 61500.503004 Végétalisation de la Grand-Rue ;
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses.

Approuvé par la Municipalité en séance du 18 août 2025.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

1^{ère} séance avec la Commission (la Municipalité suggère la CPUM) : 15 septembre 2025 à 19h00

Municipale déléguée : Mme Margareth Rüchti

Annexes : - tableau d'amortissement
- plans végétalisation

Affaire N° 42.01/02-0108





Crédit d'investissement

Préavis no : 60
Objet : Demande de crédit relative à l'intégration de la Commune de Rolle dans la société ENEROLLE SA pour la construction et l'exploitation d'un réseau thermique (CAD/FAD) par le lac

2021-2026

Montant : Fr. 336'500

Estimation des charges financières annuelles

Année	Fr.	Cautionnements
Amortissement 1	336'500	Plafond de cautionnement
Intérêts Taux moyen 1.20%	4'038	Cautionnements engagés à ce jour
Cout total annuel estimé	Fr. 340'538	Disponible à ce jour
		Fr. 895'000

Situation financière au	31.12.2024	30.06.2025						
Plafond d'endettement net								Fr. 81'000'000

Endettement	920	Engagements courants	Fr.	3'193'275	1'488'695			
	921	Dettes à court terme		3'000'000	-			
	922	Emprunts à moyen et long terme		28'480'000	28'480'000			
	923	Engagements propres établis. Et fonds		2'297'300	2'311'100			
	925	Passifs transitoires	Fr.	13'836'496	12'887'698			
		Dettes associations		987'121	987'121			
Total endettement brut			Fr.	51'794'192	46'154'614			
	910	Disponibilités	Fr.	-20'367'745	-33'396'532			
	911	Débiteurs et comptes courants	Fr.	-11'122'441	-11'329'501			
	912	Placements du patrimoine financier	Fr.	-7'127'223	-7'127'223			
	913	Actifs transitoires	Fr.	-4'275'168	-10'566			
Total endettement net				8'801'615	-5'709'207			

Préavis en cours : (2016-2021)	Fr.	Fr.	Récapitulation au 31.10.2024	
Préavis anciens			Total engagements	Fr. 46'154'614
& divers : Non dépensés (estimation) :	1'000'000			

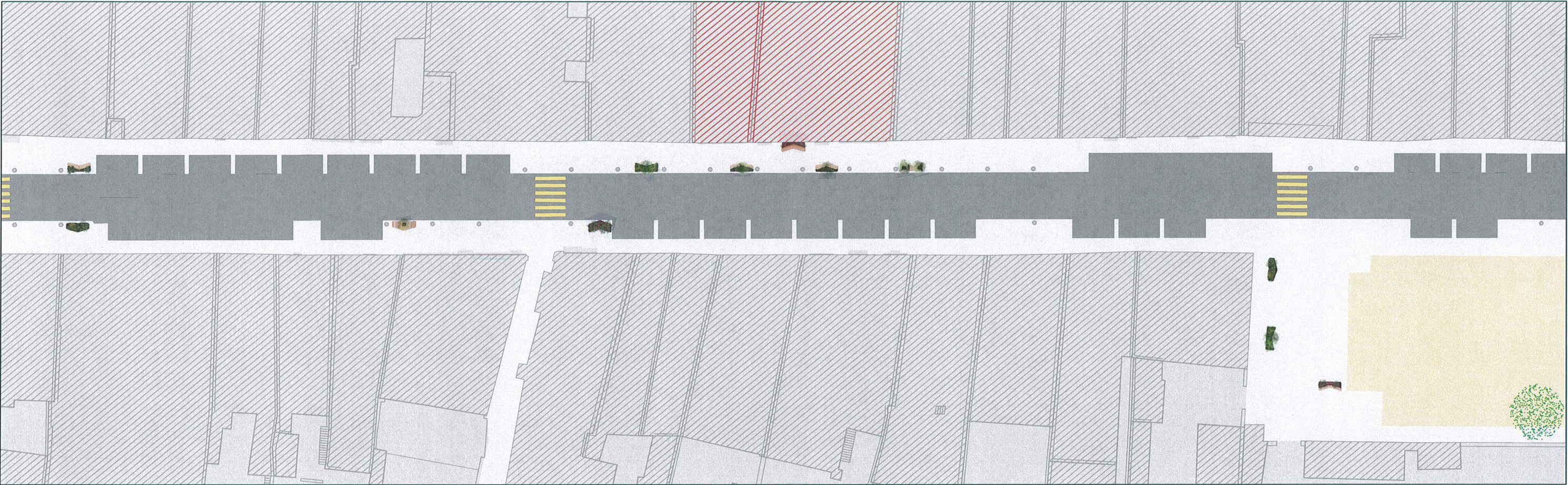
(2021-2026)				
Préavis 57 :	Etude préliminaire interface Gare CFF	7'400		
Préavis 9 :	Réaménagement de la jonction routière	466'840		
	Credit étude mise en séparatif			
Préavis 11 :	des eaux usées	36'200		
Préavis 16 :	Remplacement des services sous la rue des Jardins	605'000		
Préavis 17 :	Aménagement de surface de la rue du Temple	54'000		
Préavis 20 :	Construction halle froide Voirie	53'000		
Préavis 21 :	Requalification rte du Lac (RC1)	2'200'000		
Préavis 25 :	Réaménagement de la place de jeux du jardin Anglais et du skatepark	57'000		
Préavis 28 :	Réaménagement de la Rte des 4 Communes	153'000		
Préavis 30 :	Réaménagement de la Place du Marché	275'000		
Préavis 33 :	Remplacement de 7 véhicules service voirie et espaces verts	98'000		
Préavis 34 :	Credit étude création SA pour CAD	117'000		
Préavis 36 :	Optimisation et renforcement des ressources informatiques	163'000		
Préavis 36 :	Credit d'étude investigation corrosion Port des Vernes	17'000		
Préavis 42 :	Credit d'étude proposition adaptation agitation Port Ouest par forte bise	0		
Préavis 47 :	Credit d'étude pour la réhabilitation du Parc Veyrassat	46'200		
Préavis 51 :	Intégration de la Commune de Rolle dans Enerolle SA (CAD/FAD)	7'350'000		
Préavis 61 :	Végétalisation de la Grande-Rue	336'500		

Total préavis en cours	13'035'140	13'035'140			Fr.	
2025	Besoins de financement du ménage communal selon budget	3'595'820				
Total des préavis en cours et besoins financement du ménage communal		Fr. 16'630'960				70'078'247

Rolle, Grand-Rue



MODEVE	Commune de Rolle		Avant-projet
	Grand-Rue		30.04.25
	Avenue de la Chablière 4		
1004 LAUSANNE, SUISSE	Arrow (partie 1)	Échelle 1:500	Format A3



MODEVE	Commune de Rolle		Avant-projet
	Grand-Rue		30.04.25
Avenue de la Chablière 4	Aménagement Modeve		Format A3
1004 LAUSANNE, SUISSE	Arrow (partie 2)	Échelle 1:500	